# MADEP : Biotraitement sur site

- Les micro-organismes sélectionnés sont produits séparément au laboratoire et ensuite mélangés (consortium) et livrés périodiquement sous forme fraîche (réfrigérés ou congelés) aux clients en bidons des 5 à 10 l.

- Les micro-organismes sont déversés directement dans le méthaniseurs, et pour les dépollutions de sols/nappes et le traitement des eaux usées ils sont mis en suspension et/ou multipliés périodiquement sur site pendant 24-48h dans des cubitainers aérés de 1-2 m3 (pour les STEP) et de 1-20 m3 (pour les terres/nappes).

- Après mise en suspension ou culture sur site les micro-organismes sont aspergés sur les terres à dépolluer ou pour les STEP déversés en tête de STEP ou bassins biologiques.
- Pour la bonne marche du traitement MADEP assure un suivi microbiologique régulier des cultures sur site et des eaux usées et boues/digestats en cours de traitement.

MADEP SA

MADEP SA - Z.i. Maladières 22 – CH-2022 BEVAIX / / Mr T. BEFFA tél. +41 032 846 45 51 (079 607 99 26), trello.beffa@madep-sa.com